

Poivre justifie ses demandes pressantes en comestibles

Le 12 août 1769 - Poivre au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/25, f°55.
=====

Approvisionnement
en grains et viandes.

A l'Isle de France le 12 août 1769

Monseigneur,

J'ai l'honneur de répondre à votre lettre du 15 août 1768 sur l'approvisionnement de la colonie en grains et en viandes. Je vous prie de recevoir avec bonté mes observations respectueuses à ce sujet.

Lorsque j'ai pris la liberté d'insister sur la nécessité d'envoyer d'Europe la moitié de notre approvisionnement en farines et en chairs salées, j'ai pensé que je ne saurais prendre trop de précautions pour assurer nos subsistances. J'arrivais dans une île qui avait essuyé des disettes continuelles pendant plus de dix années, et qui dans cet espace, avait éprouvé l'horreur de la famine. J'avais trouvé sa culture abandonnée et presque nulle. Les magasins qui nous furent remis par la Compagnie ne contenaient en tout qu'environ quatre-vingt milliers de blé très mauvais. Les habitants n'en avaient semé en total qu'environ quinze milliers, et la saison était trop avancée pour les engager à en semer davantage. La première récolte de 1767 ne produisit presque rien à l'Isle de France, et ce fut l'île de Bourbon qui nous nourrit. L'année dernière, les habitants encouragés à la culture de leurs terres, semèrent environ cent cinquante milliers de blé, mais dans tous les pays du monde les récoltes dépendent des saisons, et à l'Isle de France elles sont au-moins aussi incertaines qu'ailleurs. Un ouragan peut anéantir la première récolte qui se fait en avril, et la sécheresse ou la trop grande abondance de pluie peuvent réduire à rien la seconde récolte qui se fait en octobre. Les informations que j'avais prises sur le produit annuel des terres de l'île pendant une suite de dix ou douze années, sous l'administration de la Compagnie, m'avaient fait voir que la récolte la plus abondante en blé n'avait été que d'environ sept cents milliers. D'après toutes ces raisons, je devais craindre de manquer de subsistances. J'aurais cru donner trop au hasard en ne vous demandant pas, au-moins pour la première année, la moitié de notre approvisionnement en farines.

Les événements nous ont été favorables, nous avons récolté l'année dernière à l'Isle de France environ quatorze cents milliers de blé parce que la saison ne nous a pas été absolument contraire : mais c'est un événement heureux, et dans une matière aussi importante que l'est la subsistance d'une colonie, je croirais être imprudent si je comptais trop sur des événements toujours incertains.

L'incertitude des récoltes dans une île destinée à être une colonie de subsistance a été une raison pour moi d'engager les colons à augmenter beaucoup leurs cultures. Je n'ai pu le faire qu'en leur assurant un débouché pour leurs grains. Je ne pouvais pas, en débutant dans une colonie réduite à la famine, dire aux habitants : semez beaucoup de grains et vos récoltes faites, je ne recevrais dans les magasins du Roi que ce qui sera nécessaire aux besoins de son service. Dans l'état des choses, je devais croire que les besoins seraient encore longtemps au-dessus des récoltes. Aujourd'hui que l'agriculture est en vigueur, et que nous connaissons les produits, il nous est facile de régler nos recettes sur nos besoins, sans décourager le cultivateur, et nous nous conformerons à vos ordres à cet égard.

Vous verrez, Monseigneur, par notre lettre commune que nous avons obéi aux ordres de Sa Majesté en fixant le prix du blé et celui du riz blanc à trois sols la livre, et les autres grains en proportion.

Je ne tirerai plus de lettres de change pour le payement des grains qui seront acquittés en billets monnaie.

A l'égard des approvisionnements en viandes salées, le premier essai que nous en avons fait au Fort Dauphin en 1767 n'a pas réussi. Les salaisons ne se sont pas conservées, il y a eu beaucoup de perte sur cette denrée. Le temps le plus favorable aux salaisons est la saison la plus fraîche de l'année, qui commence en mai. Dans cette même saison les bestiaux souffrent par le défaut de pâturage, et les viandes sont maigres. Les soldats de la Légion ont souvent témoigné du mécontentement à l'occasion de ces viandes salées. Je fus si mécontent du premier essai fait en 1767 que je ne crus pas devoir faire l'année dernière la dépense d'une seconde tentative. M. Dumas fit transporter le fort de la traite à Foulepointe où le climat est plus chaud et moins propre aux salaisons. Aujourd'hui le Fort Dauphin ne fournit plus de bœufs, et *la Garonne* qui revient de cet endroit ne nous en a pas rapporté un seul. Les promesses que le Sr Glemet avait eu la témérité de vous faire étaient sans fondement, et il le savait très bien, comme vous avez pu le voir par sa lettre n°43 dont j'ai eu l'honneur de vous adresser l'extrait par le vaisseau *le Sage*.

Le retour de *la Garonne* du Fort Dauphin sans aucune cargaison, vous prouvera, Monseigneur, que j'étais fondé à ne pas compter absolument sur le produit des traites pour nos approvisionnements en viande. Et j'espère que vous excuserez la précaution que j'ai prise d'insister dans mes lettres sur la nécessité d'envoyer encore, au moins pendant quelque temps, la moitié de notre approvisionnement en chair salée d'Europe.

Je suis avec respect

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

Au Port Louis Isle de France

Ce 12 août 1769

* * *